



AVIS DE CONVOCATION
Séance extraordinaire du conseil municipal

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot est convoquée par monsieur le maire Pierre Séguin, conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), pour être tenue **le mardi 27 août 2019 à 19 h** en la salle Florian-Bleau située au 110, boulevard Perrot, et qu'il y sera pris en considération les affaires inscrites à l'ordre du jour suivant:

| ORDRE DU JOUR |
|--|
| 1 Ouverture de l'assemblée |
| 2 Réunion du conseil municipal - Ordre du jour - Adoption |
| 3 Dossier de l'employé - Mohamed Elridy - Chargé de projets - Embauche |
| 4 Période de questions du public |
| 5 Levée de l'assemblée |

Signé à L'Île-Perrot, ce 23 août 2019

(Original signé)

Susan McKercher, greffière par intérim

| CERTIFICAT DE SIGNIFICATION | |
|--|----------------------------------|
| Je soussignée, Susan McKercher, greffière par intérim de la Ville de L'Île-Perrot, certifie sous mon serment d'office que le présent avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil municipal en date du 23 août 2019. | |
| (Signé : Susan McKercher) _____ Signature | Le 26 août 2019 _____ Date |